



Description

- Production de viande de bison.
- Pâturage intensive.
- Besoins en temps de travail identiques aux vaches allaitantes.
- Investissements à long terme importants (clôtures, corral).
- Imprévus et risques (animaux sauvages).
- Accidents, pertes animales.

Marché, produits commercialisés

- Viande exotique haut de gamme.
- Importation importante de viande produite de manière intensive (feedlots).
- Marché non réglementé ou protégé.
- Collaboration avec bouchers ou restaurateurs.
- Vente directe au consommateur.
- Viande maigre, pauvre en cholestérol.



Facteurs de production

- Unité bison 1 ♀ + 2.5 petits + 1/15 ♂
- Jeunes animaux 0.07 élevage et 0.88 vente
- Travail 30 à 40 MOh/unité
- Fourrages (conservé) 40 dt MS/unité
- Charge au pâturage (selon situation) 1 unité/ha
- Place d'étable endroit abrité
- Valeur UGB :
 - > 3 ans (adultes destinés à l'élevage) 0.8 UGB
 - < 3 ans (élevage et engraissement) 0.4 UGB

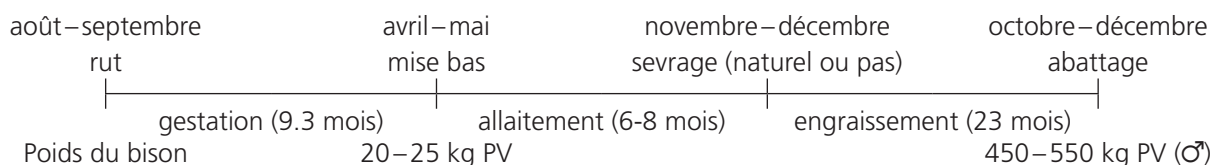


Conditions de démarrage

- Autorisation de l'office vétérinaire cantonal pour la détention d'animaux sauvages.
- Clôtures (min. 2 m de haut) et installations de contention.
- Autorisation de l'aménagement du territoire.
- Organiser les parcs (plan des parcs) et gérer la pâture (pâturage intégrale, fauche des refus).
- Organiser l'abattage des animaux.
- Organiser la commercialisation.

Organisation de l'élevage

- Détention en troupeau ou séparation du troupeau reproducteur de la remonte et des animaux d'engraissement (sur deux ans).
- Surface herbagère clôturable, d'un seul tenant (manipulation difficile du troupeau).
- Surveillance parasitaire régulière (coprologie ; vermifuger si nécessaire).





	Poids vif	Durée d'utilisation		
Reproducteurs ♂	700–1'300 kg	3–10 ans* (consanguinité)	1 ♂ pour 15 ♀	52% rendement à l'abattage
Reproducteurs ♀	550 kg	10–25 ans	0.8 petits / ♀ et an	1 ^{ère} mise bas à 36 mois

*Au-dessous de 3 ans si les jeunes femelles ne sont pas conservées pour la remonte du troupeau. Dépend du caractère du taureau.

Marge brute

Conditions de calcul

- 15 unités bisons sur 15 ha.
- Nouvelles clôtures et installations.
- Troupeau stable avec 2.5 bisonneaux par mère.
- Vente de carcasse et vente directe.
- Sans vente d'animaux d'élevage.
- Sans vente de trophée et de peaux.

Prix de vente

- Bisons (carcasse) CHF 16.–/kg poids mort
- Animaux éliminés CHF 12.–/kg poids mort

Investissements

- Bison mâle adulte importé CHF 6'000.– à 7'000.–
- Jeune femelle (1 an) CHF 2'500 à 3'500.–
- Clôtures (par ha) 500 m à 40.–/m = CHF 20'000.–
- Système de contention (troupeau) CHF 20'000.–



Troupeau de Laurent Girardet
Photo : Pascal Python, Agridea

Exemple de marge brute par bison

	Unité	Qté	Prix CHF	Valeur CHF
Bison d'engraissement	kg PM	231	16.0	3'702
Bison d'élevage éliminé	kg PM	20	12.0	240
Bison mâle éliminé	kg PM	7	12.0	84
Prestation (produit)				4'026
Achat bison reproducteur (importation)		0.014	6'000	84
Concentré énergétique	kg	96	0.70	67
Complément minéral	kg	2.3	1.92	4
Sel pour bétail	kg	63.5	0.50	32
Vétérinaire, médicaments, accident				192
Marquage auriculaire, SBA				15
Total coûts spécifiques				394
MB (analogue à MC comptabilité)				3'632
Transport	fois			50
MB (planification de l'entreprise)				3'582
Herbe au pâturage	dt MS	60		
Foin ventilé	dt MS	40		
Total fourrage grossier dt MS				100
Paille	dt MS	10	22	220
Entretien des clôtures		2.2%	20'000	440
Intérêt calculé	12 mois	3.0%	394	12
MB				2'910
Heures de main-d'œuvre	h	38		
dont travaux gén.	h	15		
dont travaux complém.	h	21		
dont commercialisation	h	2		
MB / MOh total				77
<i>Procédé de travail</i>				<i>15 mères</i>

Documentation

Bisonhaltung in der Schweiz – Ist-Zustand, Erfahrungen, Perspektiven. M. Muller. EPFZ. 2009.

Les nouveaux élevages (autruches, sangliers, bisons, cerfs, lamas...). J.C. Periquet. Paris : Rustica, 1997.

Artgemässe Bisonhaltung. Tierärztliche Vereinigung für Tierschutz e.V. 2004.

Le bison d'Amérique. Elevage, production et qualité de la viande. J. Agabriel. INRA: Techniques et Pratiques, 1998.

Adresses utiles

Swiss Bison Association (SBA): Laurent Girardet, 1239 Collex-Bossy; Matthieu Muller, Agridea